# SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS de la ville d'Aix-les-Bains MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024

#### Délibération N° 40/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt-sept novembre à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur première convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

#### **Etaient présents:**

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, Mme Chantal CURTELIN, Mme Claudie FRAYSSE, Mme France BRUYERE, M Daniel MANSOZ, M André GRANGER, M Maxime BERTRAND et M Guy JANET MAITRE.

## Nombres d'administrateurs :

En exercice 17 Présents 10 Votants 9

### SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE

Monsieur Daniel MANSOZ ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote

SECOURS POPULAIRE	4 000 €
-------------------	---------

Le CA décide de voter une subvention de quatre mille euros au bénéfice de l'association secours populaire d'Aix les Bains.

Délibération adoptée à l'unanimité Ont voté pour : 9 Fait à Aix les Bains, le 2 décembre 2024

Acte rendu exécutoire le 4 dé comment 2024 Après envoi à la Préfecture le 4 dé comment 2024 Et publication du 4 de combre 2024

Michelle BRAUER

pour le Président et par délégation, la Vice-présidente